



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

ACTUALITÉS

.....
Avec Objectif Révisions,
mettez toutes les chances
de votre côté

P. 9

DANS VOS QUARTIERS

.....
Venez fêter l'été !

P. 12

CADRE DE VIE

.....
Les travaux de la future
Maison de l'Environnement
ont commencé !

P. 19



06

À LA UNE
Élections
départementales
et régionales :
ce qu'il faut savoir

09

ACTUALITÉS
Objectif
Révisions :
mettez toutes
les chances de
votre côté !



12

**DANS VOS
QUARTIERS**
Venez fêter l'été !



CADRE DE VIE
Les travaux de la
future Maison de
l'Environnement
ont commencé !

19



20

**SORTIES
CULTURELLES**
Conservatoire :
les 1^{res} inscriptions
débutent

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr
et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

Juin 2021

Directeur de la publication : Delphine Raimond • **Rédaction** : Solenne Dimofski • **SR** : Isabelle Hamon • **Conception**
- **Réalisation** : E-media • **Impression** : Le Réveil de la Marne • **Photos** : Service Communication, RP - Le Nai, Dinh,
Lastes • **Tirage** : 32 000 exemplaires • **Dépôt légal** : 3 501P





Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, le magazine municipal « *Maisons-Alfort, le Mag* » ne comportera plus l'éditorial du maire et conseiller départemental ni la tribune d'expression de la majorité municipale, jusqu'à la date des élections départementales.

Nous prions les Maisonnais, qui pourraient s'étonner de cette absence, de nous en excuser. La rédaction de notre magazine continue bien évidemment d'informer les Maisonnais, dans le magazine municipal, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville.

À noter également, que suivant cette même ligne de conduite, l'information contenue sur le site internet de la Ville <https://maisons-alfort.fr/> est également restreinte et sera restaurée après les élections départementales.



DES COURSES POUR LA BONNE CAUSE

Le 24 avril dernier, le Rotary Club de Maisons-Alfort a organisé une collecte au profit des étudiants dans les enseignes Franprix (avenue Gambetta) et Casino (rue Eugène Renault). Ainsi, 87 cartons, soit 1,2 tonne de denrées alimentaires et de produits d'hygiène, ont été collectés sur cette journée de solidarité par les bénévoles. Ces dons ont ensuite été distribués aux étudiants qui fréquentent l'université de Créteil le 27 mai dernier. Merci à tous les bénévoles et aux Maisonnais pour leur générosité !

LES ÉTUDIANTS DE L'ENVA À LA FERME DE MAISONS-ALFORT

La Ville et l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) entretiennent des liens de longue date. Dans le cadre de cette coopération, des étudiants de l'école viennent régulièrement à la Ferme de Maisons-Alfort afin de se former, à l'image du 29 avril dernier. En effet, les futurs vétérinaires ont mis concrètement en œuvre leurs compétences en compagnie de moutons, cochons ou encore chèvres de la ferme. Des moments d'échange qui permettent aux fermiers de partager leurs connaissances sur les animaux de la ferme tandis que les élèves de l'EnvA interviennent toute l'année pour soigner les animaux et aider à veiller conjointement à leur bien-être quotidien.



UNE MATINÉE DE SENSIBILISATION ORGANISÉE PAR LA POLICE NATIONALE

Sur le marché du Centre en ce 21 mai, les seniors maisonnais n'ont cessé d'affluer pour glaner les conseils de trois policiers du commissariat de Maisons-Alfort venus animer un stand d'information et de sensibilisation. En effet, les vols et particulièrement à la fausse qualité, sans menace ni violence, lors desquels les malfrats usurpent l'identité de professionnels, se multiplient en France. Au côté des maire-adjoints, M^{me} Beyo et M. Chaulieu, respectivement aux retraités et à la sécurité, les agents des forces de l'ordre ont ainsi rappelé les bons réflexes à adopter pour se protéger. Une matinée instructive et riche en échanges avec les forces de l'ordre très appréciée des Maisonnais.



JOYEUX 100^e ANNIVERSAIRE !

Toutes nos félicitations à M^{me} Jacqueline Perrin qui vient de fêter son 100^e anniversaire ! Née le 4 mai 1921 à Berck (62), elle s'installe dans le quartier Liberté-Vert de Maisons à ses 21 ans, exerçant les professions de gardienne de l'école Jules Ferry et caddie au marché de Charentonneau. M^{me} Perrin est l'heureuse grand-mère de 2 petites-filles et même arrière-grand-mère de 6 arrière-petits-enfants.

La centenaire a soufflé ses 100 bougies en présence de l'une de ses petites-filles et de bénévoles de l'association Les Petits Frères des Pauvres, à la résidence Le Temps des Roses où elle réside désormais. La Ville de Maisons-Alfort se joint à sa famille pour lui souhaiter un joyeux 100^e anniversaire.



MOUTONS DE LA FERME Assistez au filage de la laine

FERME DE MAISONS-ALFORT

Devenez apprenti fermier !

L'animation *Apprentis fermiers* (à partir de 6 ans), très appréciée des enfants maisonnaï, est de retour ! Plusieurs sessions auront lieu **les 12 et 26 juin puis les 3 et 24 juillet de 9 h à 11 h**, pendant lesquelles les fermiers en herbe pourront nourrir et prendre soin des animaux : lapins, chèvres, poules, etc. Pour rappel, le nombre de places est limité à 6 enfants et la réservation est obligatoire. Il est conseillé de venir un peu en avance sous peine de manquer l'activité.

> **Réservation au 01 43 96 77 64**

34, rue Victor Hugo

Tarifs disponibles sur le site maisons-alfort.fr, rubrique cadre de vie
Ferme de Maisons-Alfort



Les 3 et 4 juillet prochain à partir de 13 h 30, rendez-vous à la Ferme de Maisons-Alfort pour assister au filage de la laine des moutons. Suite à la tonte des animaux, lors de laquelle ils ont perdu leur manteau d'hiver, des artisans partageront leur savoir-faire avec les Maisonnais en matière de filage et de cardage de la laine. C'est l'occasion d'en apprendre un peu plus sur cette technique artisanale tout en profitant du charme des lieux.

> **34, rue Victor Hugo**

Prix d'entrée de la Ferme



DON DU SANG

Une mobilisation toujours aussi forte

Le 23 mai dernier, près d'une centaine de Maisonnais s'est déplacée pour donner son sang. L'Établissement Français du Sang (EFS) et le Rotary Club tenaient à les remercier pour cet acte de solidarité. Le prochain don aura lieu le **dimanche 25 juillet de 9 h à 13 h 30 à La Croix des Ouches**. Donner son sang ne prend que quelques minutes, et pourtant, en une heure, soit la durée du prélèvement, votre geste simple permet de sauver trois vies ! Comment s'inscrire ? Il faut prendre rendez-vous en amont sur la plateforme dédiée de l'EFS : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Ensuite, sélectionnez le nom de la ville puis choisissez l'horaire souhaité parmi les différents créneaux disponibles.

> **La Croix des Ouches,**

33, avenue de la République

CCI 94

Soutien aux commerçants et restaurateurs

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne (CCI 94) est aux côtés des commerçants et restaurateurs du département en cette période de crise. Elle propose un accompagnement individualisé, des permanences dédiées auprès de l'Urssaf et du Tribunal de commerce, des webinars ciblés, ainsi que la participation à l'opération « *Pause déjeuner* » consistant notamment en une aide au développement d'une offre de restauration à l'attention des entreprises.

> **+ d'infos sur**

entreprises.cci-paris-idf.fr
et-les-aides.fr

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

À la recherche d'un éducateur bénévole spécialisé vélo

Le groupe des Scouts de Maisons-Alfort/Alfortville est à la recherche d'un éducateur bénévole de 20 ans ou plus pour accompagner les jeunes de 14 à 16 ans dans leur camp d'été itinérant vélo de Maisons-Alfort à Dieppe aller-retour, d'une durée de 3 semaines, prévu du 6 au 26 juillet.

> **Renseignement :**

sgdf.alma94@gmail.com

Tél. : 06 12 93 31 81

RECRUTEMENT

Rejoignez la Gendarmerie nationale

Jusqu'au 20 juin, la Gendarmerie nationale recrute des Sous-officiers du Corps de Soutien Technique et Administratif (CS-TAGN). Pour candidater, il faut être âgé d'au moins 18 ans et de 35 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année des sélections, détenir la nationalité française, avoir un diplôme équivalent au Baccalauréat ou bien alors justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

La sélection comporte 4 spécialités : l'Accompagnement et Gestion du Personnel (RH, secrétariat), la Gestion Logistique et Financière (comptabilité, gestion du matériel), la Restauration Collective (gestionnaire de restaurant militaire, hôtel militaire, comptoir de vente, bar) et l'Auto Engins-Blindés (mécanicien auto-moto).

Pour s'inscrire, rendez-vous sur lagendarmerierecrute.fr. Sachez que la réussite aux sélections engage l'accès à une formation militaire de plusieurs mois dans une école spécifique avec une mobilité géographique pour l'affectation.

> **Renseignements auprès du CIR de Paris au 01 85 56 25 56**



Élections départementales et régionales

Les 20 et 27 juin prochains se tiendront les élections départementales pour une durée de 6 ans. Comment faire une procuration ? Comment

Le rôle des conseillers départementaux et régionaux

Pour rappel, depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers départementaux ont remplacé les conseillers généraux. Au nombre de 50 dans le département du Val-de-Marne représentant les 25 cantons, ces derniers forment le conseil départemental. Depuis la loi NOTRe de 2015, le département est devenu le chef de file de l'action sociale, de la santé et des solidarités (aides sociales aux personnes âgées et handicapées, protection de l'enfance, attribution du Revenu de Solidarité Active...). Il gère également la voirie départementale, les collèges ou encore, dans notre département, de nombreuses crèches.

De même, les conseillers régionaux composent le conseil régional qui règle les affaires de la région. Désormais au nombre de 13, les régions ont à charge principale de promouvoir le développement de l'action économique ainsi que l'aménagement et l'égalité de leurs territoires. Elles ont également pour compétence l'organisation des transports, la formation professionnelle ou encore la gestion des lycées et des programmes européens. Dans le Val-de-Marne, on compte 25 conseillers régionaux sur les 209 élus qui composent l'assemblée du conseil régional d'Ile-de-France.

Les conseillers départementaux comme régionaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Comment va se dérouler ce double scrutin ?

Lors de ce double scrutin, **vous aurez deux bulletins distincts à glisser dans les urnes**. Un circuit spécifique sera ainsi prévu dans chaque bureau de vote. Pour les régionales, vous aurez à choisir une liste paritaire de candidats, présentée à l'échelle départementale afin d'assurer une représentation équitable. En ce qui concerne les départementales, vous aurez à élire un binôme de candidats, composé d'une femme et d'un homme, présenté à l'échelle de leur canton.

Quelles pièces d'identité puis-je présenter ?

La liste des pièces acceptées pour pouvoir justifier de son identité a été restreinte. Sont ainsi recevables : **votre carte nationale d'identité (CNI)** ou votre **passport** en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans, votre **permis de conduire**, votre **carte Vitale, d'invalidité et du combattant avec photo**, de même pour le **permis de chasser**. Attention, s'il est toujours possible de voter sans sa carte d'électeur, il est impératif de présenter une pièce d'identité.

Pas là le jour-J ? N'oubliez pas votre procuration !

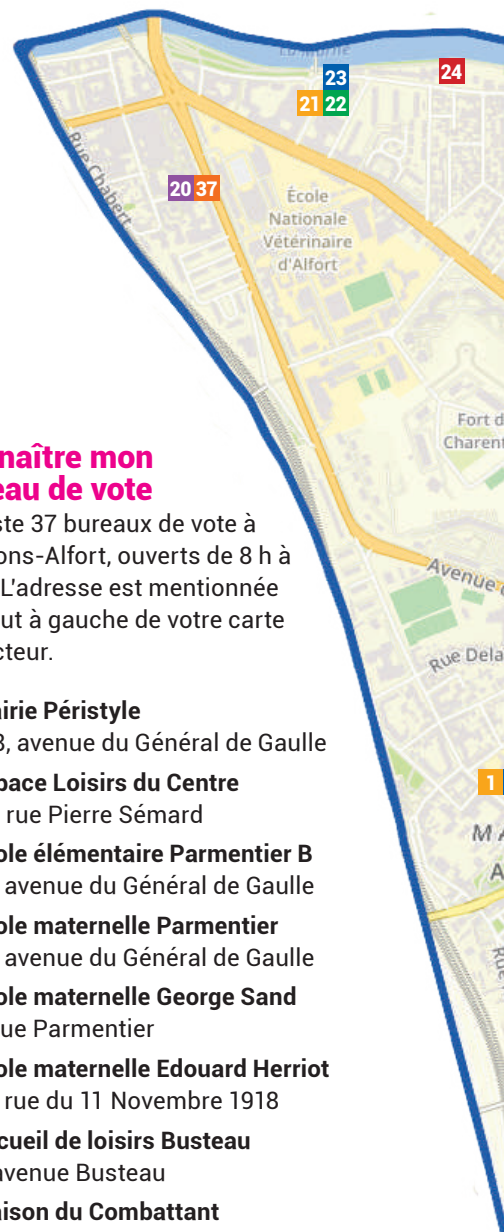
Nouveauté cette année, compte tenu de la situation sanitaire, **chaque électeur est autorisé à disposer de deux procurations**. La personne que vous aurez choisie doit toujours être inscrite sur la liste électorale de la même commune que vous – éventuellement, dans un autre bureau de vote que le vôtre. Pour gagner du temps, vous avez désormais la possibilité de réaliser votre demande de procuration via le site internet maprocuration.gouv.fr ou directement depuis votre smartphone. Attention, la procédure n'est cependant pas 100 % dématérialisée : vous devrez encore vous déplacer dans un commissariat de police muni de votre référence de dossier envoyée par e-mail et d'une pièce d'identité pour valider définitivement votre démarche. Pour ceux qui préfèrent le papier, il est bien entendu toujours possible de se rendre au commissariat ou au tribunal d'instance de Charenton pour remplir les formulaires requis. Dans tous les cas, mieux vaut s'y prendre à l'avance pour être certain que votre procuration sera transmise à la mairie en temps et en heure.

> **Pour tout renseignement : Service des Affaires Générales**
118, avenue du Général de Gaulle - 01 43 96 77 01/02
affairesgenerales.ville@maisons-alfort.fr

Connaître mon bureau de vote

Il existe 37 bureaux de vote à Maisons-Alfort, ouverts de 8 h à 20 h. L'adresse est mentionnée en haut à gauche de votre carte d'électeur.

- 1 **Mairie Péristyle**
118, avenue du Général de Gaulle
- 2 **Espace Loisirs du Centre**
29, rue Pierre Sépard
- 3 **École élémentaire Parmentier B**
57, avenue du Général de Gaulle
- 4 **École maternelle Parmentier**
57, avenue du Général de Gaulle
- 5 **École maternelle George Sand**
1, rue Parmentier
- 6 **École maternelle Edouard Herriot**
87, rue du 11 Novembre 1918
- 7 **Accueil de loisirs Busteau**
7, avenue Busteau
- 8 **Maison du Combattant**
27, rue Jouët
- 9 **École maternelle Alphonse Daudet**
4, rue du Général Koenig
- 10 **Espace Loisirs des Juilliottes**
5, Cours des Bruyères
- 11 **Conservatoire municipal**
83, rue Victor Hugo
- 12 **École élémentaire Victor Hugo**
85, rue Victor Hugo
- 13 **École maternelle Berlioz 1**
9, rue de Mesly



électorales : ce qu'il faut savoir

électorales et régionales et vous serez appelés à élire vos représentants
Comment va se dérouler ce double scrutin ? Le point sur les modalités.

Un protocole sanitaire renforcé

Afin de garantir un vote en toute sécurité, un protocole sanitaire strict sera appliqué par la Ville, à savoir l'installation de purificateurs d'air, le nettoyage régulier des bureaux de vote, le port du masque obligatoire, la distanciation sociale ainsi que la mise à disposition de gel hydroalcoolique.



- 24 Maison Pour Tous d'Alfort**
1, rue du Maréchal Juin
- 25 Gymnase Saint-Exupéry**
5, rue de Lorraine
- 26 École élémentaire Saint-Exupéry**
13, rue de Lorraine
- 27 École élémentaire Saint-Exupéry**
11, rue de Lorraine
- 28 École maternelle Saint-Exupéry**
9, rue de Lorraine
- 29 Espace Loisirs Charentonneau**
122, rue Roger François
- 30 École élémentaire Raspail**
44, avenue Georges Clemenceau
- 31 École élémentaire Raspail**
44, avenue Georges Clemenceau
- 32 École maternelle Raspail**
67, rue Raspail
- 33 École maternelle Condorcet**
2, rue de Vénus
- 34 École élémentaire Condorcet**
4, rue de Vénus
- 35 École élémentaire Condorcet**
4, rue de Vénus
- 36 Accueils de loisirs Planètes**
9, rue de Marne
- 37 École élémentaire Louis Pasteur**
5, rue Bouley

- 14 École maternelle Berlioz 2**
9, rue de Mesly
- 15 École élémentaire Charles Péguy**
20, avenue de la Liberté
- 16 École maternelle Charles Péguy**
Déplacé dans le préau de l'élémentaire
20, avenue de la Liberté
- 17 Centre Socioculturel Liberté**
59, avenue de la Liberté
- 18 École élémentaire Jules Ferry**
218, rue Jean Jaurès
- 19 École maternelle Jules Ferry**
218 bis, rue Jean Jaurès
- 20 École élémentaire Louis Pasteur**
5, rue Bouley
- 21 École élémentaire Paul Bert**
37, avenue du Général Leclerc
- 22 Réfectoire élémentaire Paul Bert**
4, rue Paul Bert
- 23 École maternelle Paul Bert**
2, rue Paul Bert

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Commémoration de la victoire des Alliés



Les élus au côté de notre député, des porte-drapeaux, des bénévoles de la Croix-Rouge et d'un véhicule de l'armée américaine de l'époque.

Le 8 mai dernier a été célébré le 76^e anniversaire de la victoire des Alliés du 8 mai 1945. Malgré la crise sanitaire que traverse notre pays, le maire de Maisons-Alfort a tenu à commémorer cet événement, qui marqua la fin de la Seconde Guerre mondiale, lors d'une cérémonie restreinte du fait des consignes de sécurité en vigueur. Ainsi, il a déposé une gerbe au monument aux Morts, au côté de notre député, Michel Herbillon, de l'équipe municipale, de Jean Villeret, résistant et ancien combattant, et d'une délégation de porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants. Un moment inédit, mais néanmoins fort en émotion, et qui a contribué à honorer et à faire vivre le devoir de mémoire. Parce que la situation actuelle ne doit pas nous empêcher de nous souvenir, et pour répondre à l'appel des associations d'anciens combattants, les Maisonnais ont également été invités à rendre hommage à toutes celles et ceux qui se sont battus pour les valeurs de liberté, de fraternité et de paix, en accrochant à leurs fenêtres ou balcons le drapeau tricolore.

PRINTEMPS DES ARTS 2.0

Les derniers rendez-vous de l'édition 2021 !

Organisé par l'Office Municipal de la Culture (OMC), le Printemps des Arts s'est adapté cette année, du fait de la situation sanitaire, pour vous proposer une 17^e édition 2.0 compatible avec les contraintes actuelles. Ainsi, l'ensemble des expositions et autres événements proposés, qui ne peuvent se dérouler en présentiel, sont accessibles sur une plateforme numérique dédiée : omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts.

Voici les derniers rendez-vous de cette édition atypique qui vous attendent en ce mois de juin et jusqu'au 4 juillet :

46^e Salon d'art photographique

Proposé par le Photo Club Maisonnais

Jusqu'au 13 juin au théâtre Claude Debussy du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et le dimanche de 16 h à 18 h (fermé le 11 juin).

11 artistes maisonnais vous proposent de venir découvrir leur travail. Émotions garanties à l'occasion de la première exposition en présentiel de ce Printemps des Arts !

Artistes en Herbe

Moins de 16 ans, proposée par la Maison Pour Tous Pompidou

Jusqu'au 30 juin, en plein air au 12, rue Georges Gaumé

Les matériaux résistants aux intempéries ont été privilégiés pour être exposés en extérieur du fait des contraintes sanitaires.

L'ADAM expose

Proposée par l'Amicale Des Artistes Maisonnais

Du 5 au 29 juin, sur omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts

Cette année, Covid oblige, les adhérents de l'ADAM vous proposent de découvrir le fruit d'un travail conjoint mené par l'association et leur professeur, Madeleine.

L'ADEPT expose

Proposée par l'Association de Dessin Et Peinture pour Tous

Du 17 juin au 4 juillet, sur omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts

À découvrir dans cette exposition intitulée « L'ADEPT joue les biqueurs », diverses techniques du stylo « Bic » à l'acrylique, au travers d'œuvres réalisées à distance.

« Photo & Pixels »

Sur omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts

Au programme : des ateliers créatifs à faire depuis chez soi, de l'art pour les enfants, des formations en ligne (MOOC), sur la thématique « Photo & Pixels ».



Œuvre au stylo « Bic » extraite de l'exposition « L'ADEPT joue les biqueurs ».

VISITE GUIDÉE

Redécouvrez l'art dans votre ville !

Dans le cadre du Printemps des Arts, l'Office Municipal de la Culture (OMC), en partenariat avec le Musée de Maisons-Alfort, vous propose de (re)découvrir les œuvres d'art situées dans l'espace public ainsi que certains lieux emblématiques de vos quartiers. Pour ce faire, trois parcours culturels ont été mis au point : « **Alfort – Bords de Marne** », « **Le Centre - Les Juilliottes** » et « **Liberté – Berlioz** », chaque parcours formant une boucle d'une à deux heures.

Comment ça marche ?

Pour participer, deux options s'offrent à vous : télécharger l'application gratuite « *Géodyssée* », disponible sur smartphone ou les versions commentées imprimables des parcours depuis chez vous.

Si vous choisissez la première option, une fois l'application lancée, il vous faudra opter pour l'un des trois parcours proposés. À noter que trois versions par parcours sont accessibles, notamment une version ludique pour les plus jeunes avec des énigmes et des contenus simplifiés. Laissez-vous ensuite guider pas à pas !

> **Les versions imprimables ainsi que les modalités pratiques pour utiliser l'application sont détaillées sur omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts.**



Découvrez l'histoire du mur de l'orangerie du Domaine de Château Gaillard.

Des espaces de travail au calme sont à disposition des élèves.



OBJECTIF RÉVISIONS

Lycéens, collégiens : mettez toutes les chances de votre côté !

La Ville, la médiathèque André Malraux et le Bureau Information Jeunesse (BIJ), entourés de bénévoles, se mobilisent, cette année encore, pour accompagner les élèves de 1^{re}, de terminale et de 3^e dans leurs révisions des examens du Bac et du Brevet.

Des espaces dédiés pour travailler

Tout au long du mois de juin, et dans le respect des gestes barrières, la médiathèque et le BIJ mettent gratuitement à la disposition des élèves des ordinateurs, des salles de travail au calme, du wifi gratuit, des ressources pédagogiques (livres, annales...) ainsi que des référents.

À la médiathèque André Malraux

Du mardi 8 au samedi 26 juin, les mardi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30 (18 h le jeudi), le mercredi de 9 h 30 à 18 h (17 h le samedi).

Au Bureau Information Jeunesse

Tout au long du mois de juin, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Des ressources en ligne pour parfaire son entraînement

Pour vous entraîner, le BIJ et les bibliothèques de la Ville vous proposent diverses ressources adaptées à votre niveau : annales, vidéos, documentaires adaptés, ressources en ligne... Le tout accessible dans les bibliothèques de la Ville mais aussi directement en ligne : www.pearltrees.com/bibliothequesdemaisonsalfort.

Un accompagnement sur-mesure

Durant toute l'opération, le BIJ propose un accompagnement spécifique, encadré par des étudiants bénévoles, aux élèves de 3^e tous les mercredis de juin de 14 h à 18 h dans les matières suivantes : mathématiques, français, sciences et histoire-géographie. Leurs homologues lycéens bénéficient également d'une aide renforcée, par matière, à partir du 7 juin. Cette aide personnalisée est **gratuite et sur inscription au 01 49 77 80 38**.

SÉCURITÉ

Pour un été paisible, pensez à l'opération tranquillité vacances !

Après une année particulièrement éprouvante, les vacances seront plus que bienvenues cet été. En effet, selon le plan de déconfinement détaillé par le gouvernement, il sera possible de voyager en France ainsi qu'à l'étranger en respectant certaines consignes sanitaires. Face au risque de cambriolages, bénéficier d'une surveillance peut s'avérer rassurant. Créée à cet effet, l'opération tranquillité vacances est un dispositif entièrement gratuit. Celle-ci est assurée par la police lors de leurs patrouilles quotidiennes. Vous serez alors prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Tout Maisonnais peut ainsi en faire la demande pour une absence d'au minimum trois jours, exclusion faite du jour de départ et de retour.

Comment en faire la demande

Rendez-vous sur le site internet service-public.fr, puis laissez-vous guider étape par étape. Une fois ces informations renseignées, des justificatifs d'identité et de domicile doivent être transmis directement en ligne via la plateforme. Vous pouvez



N'oubliez pas de vous y prendre en avance pour que le dispositif soit actif.

également vous présenter au commissariat de Maisons-Alfort et remplir le formulaire sur place. Attention cependant, si vous vous déplacez, il vous faudra le faire **au moins 5 jours avant la date de votre départ**.

> **Pour contacter le commissariat de Maisons-Alfort :**
01 43 53 66 00

PLAN CANICULE

Seniors, n'oubliez pas de vous inscrire sur le registre dédié

Le Plan canicule est mis en place chaque été par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec les professionnels du secteur paramédical et les associations solidaires de la commune. Durant l'été 2020, les agents du CCAS ont ainsi passé près de 1 700 appels téléphoniques pour s'assurer de l'état de santé des personnes fragiles.

Qui peut en bénéficier ?

Afin de porter assistance aux personnes vulnérables durant de fortes chaleurs, le CCAS met en place un registre unique, nominatif et confidentiel qui recense, sur leur demande, les Maisonnais :

- âgés de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- âgés de 60 ans et plus, inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
- les personnes adultes handicapées, les titulaires d'une pension d'invalidité.

Les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes...) peuvent également demander leur inscription sur ce registre, qui peut être réalisée par la personne concernée ou bien par un tiers. Vous êtes invité à remplir une « fiche canicule » – disponible au CCAS sur le site internet de la ville – et à la retourner à ce service. En cas d'alerte canicule, le CCAS vous contactera par téléphone (le numéro qui s'affiche est le 01 43 96 77 00) tandis qu'un agent sera également susceptible de se déplacer à votre domicile.

Les lieux frais en cas d'alerte canicule

En cas d'alerte canicule de « niveau 3 » décrétée par le Préfet, des lieux climatisés vous accueillent dans tous les quartiers :

En cas de fortes chaleurs, profitez de l'espace boisé aménagé en jardin d'ombre et de fraîcheur du Square Jean Moulin.



Espace Loisirs Charentonneau, 122 rue Roger François, **Espace Loisirs Liberté**, 59 avenue de la Liberté, **Espace Loisirs des Juillottes**, 5 Cours des Bruyères, **Foyer du Théâtre Claude Debussy**, 116 avenue du Général de Gaulle, sous réserve en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19 : **Résidence Maryse Bastié**, 14 rue du 18 Juin 1940, **Résidence Les Arcades**, 17 bis rue Parmentier, **Résidence Médicis**, 1/3 rue Amédée Chenal, **Résidence Simone Veil**, 10 rue Bourgelat et à la **Résidence Le Temps des Roses**, 91 rue Jean Jaurès.

Devenez bénévoles !

Si vous souhaitez aider, contactez directement les associations maisonnaises qui se mobilisent en partenariat avec le CCAS :

■ **Les Petits Frères des Pauvres** - Tél. : 01 43 76 10 11
ou 06 60 86 17 64 (lundi, mardi, jeudi 14 h – 17 h 30)
banlieue.malfort@petitsfreresdespauvres.fr

■ **La Société Saint-Vincent-de-Paul** - Tél. : 07 80 45 81 83
(lundi de 9 h 30 à 11 h)

DÉCONFINEMENT

Réouverture du centre aquatique le 9 juin

Lors de son allocution le 29 avril dernier, le président de la République a détaillé les diverses étapes du plan de déconfinement de notre pays jusqu'au 30 juin prochain, amenant au fil des semaines divers assouplissements des restrictions sanitaires. Depuis le 19 mai, première étape du déconfinement, certaines restrictions ont ainsi été levées, à l'image de la réouverture des lieux culturels, des commerces dits non-essentiels et des terrasses.

À partir du 9 juin – soit la deuxième étape du déconfinement –, la réouverture des établissements sportifs et des piscines couvertes, avec des jauges limitées pour les adultes, sera autorisée.

Les modalités d'accueil du public

Ainsi, dès le 9 juin prochain, le centre aquatique Arthur Hévette accueillera de nouveau les nageurs maisonnaïsses sur des horaires d'ouverture adaptés à la situation sanitaire. De même, afin de respecter le protocole en vigueur, la capacité du centre aquatique est limitée à 140 personnes. À compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août, l'accueil des nageurs s'effectuera par créneau de 2 h maximum. Entre chaque créneau, une désinfection complète sera effectuée par les agents municipaux, selon le protocole sanitaire édité par le gouvernement. Afin de garantir un accès dans les meilleures conditions et une gestion des entrées la plus fluide possible, il est conseillé de réserver préalablement son créneau d'accès la veille ou l'avant-veille du jour choisi. La réservation se fait au centre aquatique avec paiement sur place (au 55, rue du 11 Novembre 1918), aucune réservation n'étant acceptée par téléphone. Afin de s'adapter aux nouvelles modalités d'accès par créneau de 2 h, un tarif unique est appliqué, de 1,55 euro pour les Maisonnais et de 2,30 euros pour les non-Maisonnais. De plus, la validité des cartes de 10 entrées est prolongée de 6 mois à compter de votre première visite au centre après sa réouverture.



Le centre aquatique sera ouvert durant tout l'été sur des horaires élargis.

> Retrouvez l'ensemble des horaires et jours d'ouverture ainsi que les créneaux de réservation sur le site internet de la ville : maisons-alfort.fr.

Quels autres assouplissements à compter du 9 juin ?

Parmi les levées de restrictions, se trouvent notamment :

- Couvre-feu décalé à 23 h
- Jauge réduite à 4 m² par client dans les commerces, marchés, musées (contre 8 m²)
- Réouverture des cafés et restaurants en intérieur avec jauge
- Augmentation de la jauge à 65 % de l'effectif (contre 35 %) dans les cinémas et théâtres
- Activités sportives de plein air : 25 personnes, reprise des sports avec contact
- Lieux de culte, mariages ou Pacs (cérémonies) : 1 emplacement sur 2

FÊTE DE LA MUSIQUE

Rendez-vous le 21 juin !

Cette année, du fait de la situation sanitaire, la Fête de la Musique prendra une forme inédite le 21 juin prochain. Ainsi, la Ville vous donne rendez-vous au Nouvel Espace Culturel Charentonneau (NECC) pour deux concerts exceptionnels qui mettront en avant la diversité des talents maisonnaïsses. Au programme à 18 h, les musiciens du conservatoire, Uken, jeune rappeur maisonnaïsses et le groupe *Cheap Teen* qui nous présentera des morceaux de son nouvel album. À 20 h, retrouvez les groupes *Flay, If It Ne New* et *Nickel Fouts*.

De manière à pouvoir respecter les jauges sanitaires, il est fortement conseillé de réserver via le formulaire suivant : <https://forms.gle/pn8N7TNNPgVsFXxXA>. Un concert sera également proposé au Centre Socioculturel Liberté à 19 h. **Pour toute information complémentaire, contacter le CSC au 01 41 79 08 30.** Rendez-vous très prochainement sur le Facebook et le site internet de la Ville – maisons-alfort.fr – pour découvrir la programmation complète.

> Pour + d'infos, contacter l'OMC au 01 41 94 12 50



Animations estivales

Cette année encore, l'Été sera en fête dans votre ville ! L'Office et les bibliothèques de la Ville s'associent pour proposer au public des animations et de loisirs dans tous les quartiers municipaux.



Dans les quartiers de Charentonneau et Les Planètes

L'OMC vous propose de grands jeux dans un esprit convivial pour tous !

Espace Loisirs de Charentonneau

Du 6 au 31 juillet (hors jours fériés)

Grands jeux et loisirs créatifs

Les 6, 8, 13, 15, 20, 22, 27 et 29 juillet de 14 h à 18 h

Une sous-thématique par semaine sera proposée : jeux et distraction, décoration et ambiance, art et patrimoine culturel, orchestre et salle de bal.

Cinéma solidaire

Opération lancée en partenariat avec le Centre National de la Cinématographie

Les 6, 13, 20 et 27 juillet à 19 h

Les 8, 15, 22 et 29 juillet à 15 h 30

Loisirs créatifs

À partir de 3 ans

Les 7, 10, 17, 21, 24, 28 et 31 de 10 h à 12 h

Une sous-thématique par semaine sera proposée : jeux et distraction, décoration et ambiance, art et patrimoine culturel, orchestre et salle de bal.

Balades accompagnées

Les 7, 10, 17, 21, 24, 28 et 31 juillet à 14 h et à 16 h

Inscription obligatoire au 01 58 73 43 06

Le chapiteau des arts de l'OMC

Sur le toit du marché couvert de Charentonneau

Du 6 au 9 juillet et les 12 et 13 juillet de 14 h à 18 h

Au programme des ateliers artistiques (modelage, reliure, récup-art...) animés par des artistes.

Dans le quartier d'Alfort

Présenté par l'OMC et l'association Racontez-Voir

Animations en famille

Square de l'Artificier François

Le 10 juillet à 10 h 30

Contes

Les 17 et 24 juillet de 15 h à 18 h

Goûter, jeux et contes à 15 h 30

Ateliers cre'ados

À partir de 10 ans, Maison Pour Tous d'Alfort

Inscription obligatoire au 01 45 18 39 90

Le 17 juillet de 10 h à 12 h 30

Amène ton T-shirt ou un sac en tissu et personnalise-le avec la technique du transfert.

Du 6 au 30 juillet, des jeux géants seront également à votre disposition à la **ludothèque de la Maison Pour Tous Pompidou** du lundi au mercredi et à la **ludothèque d'Alfort** du mercredi au samedi de 14 h 30 à 17 h.



Durant tout l'été, les animations de l'association Ma Quête

Comme chaque été, l'association vous propose des rendez-vous réguliers du 21 juillet au 18 août les mercredis sur le parvis de l'avenue de la Liberté et du 16 juillet au 20 août les vendredis dans le Parc des Hannetons. Rendez-vous chaque semaine, entre 13 h 30 et 17 h pour découvrir des spectacles, des ateliers, des temps de lecture, de la flânerie.

s : venez fêter l'été !

le Municipal de la Culture (OMC), les associations maisonnaïses
aux petits comme aux grands diverses animations culturelles
maisonnaïses. Découvrez le programme !

Lectures en herbe

Présenté par les bibliothèques du 6 au 28 juillet

Exposition *Rosie*, d'après l'album de Gaëtan Dorémus

Réalisée par le Conseil départemental du Val-de-Marne
Médiathèque André Malraux

Du 6 juillet au 18 septembre

Une araignée rose grand format, des bobines de fil, des
yourtes... ces éléments grandeur nature vous permettront de
vous immerger dans l'univers de l'auteur-illustrateur Gaëtan
Dorémus. Une exposition ludique et interactive qui décline
lectures, activités, manipulations et jeux.

Spectacle *Rosie*

Une création originale de la compagnie Miss O'Youk, en par-
tenariat avec le Théâtre Claude Debussy (20-40 minutes)

Tout-petits, dès 1 an **au Parc des Bruyères**

Le 7 juillet à 10 h

Sur inscription au 01 43 76 30 77

Les comédiennes et danseuses Carole Lahille et Cécilia Pro-
teau proposent une lecture dansée des aventures de Rosie.
Puis elles invitent les enfants à les rejoindre pour partager
un moment de danse tous ensemble.

La Bibliambule

Parc des Bruyères

Le 7 juillet de 10 h à 17 h

Cette bibliothèque sur tricycle électrique déploie sept hamacs
autour d'elle, prêts à accueillir des lecteurs curieux, ou dési-
reux de farniente.

Les Lectures en Herbe

Par l'équipe jeunesse des bibliothèques

Munissez-vous d'une couverture et venez écouter les his-
toires d'un duo de bibliothécaires dans les parcs et espaces
verts de votre ville (sous réserve de la météo).

Jardin des Arcades

Le 7 juillet à 11 h

Square René Coty

Le 10 juillet à 11 h

Parc du Vert de Maisons

Les 17 et 24 juillet à 11 h

Parc Les Planètes

Le 20 juillet de 17 h à 19 h

Square de l'Artificier François

Le 21 juillet à 11 h

Parc des Bruyères

Le 28 juillet à 11 h



Dans les quartiers du Centre, des Juilliottes et Berlioz

Présenté par l'OMC

Escape Game « Le théâtre bavard »

Au Bureau Information Jeunesse

Inscription obligatoire au 01 49 77 80 38

Les 12, 13, 15 et 16 juillet de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Venez participer à un escape game sur le thème du spectacle
vivant.

Ateliers cre'ados

À partir de 10 ans, **Maison Pour Tous Pompidou**

Inscription obligatoire au 01 41 79 19 65

• Le 16 juillet de 10 h à 12 h 30

String Art et art de la ficelle

• Le 23 juillet de 10 h à 12 h 30

Peinture sur galets et mandalas

Animations en famille

Parc des Hanneçons (selon la météo)

Le 21 juillet de 15 h à 18 h

Goûter, jeux et animations en famille

Les ateliers en famille

À partir de 4 ans, **au CSC La Croix des Ouches**

Inscription obligatoire au 01 41 79 19 65

Les 21 et 28 juillet de 10 h à 12 h

Création de tableaux animaux avec des objets et tissus récup'

Dans le quartier Liberté

Par les associations ALPL (Association de Loisirs
et de Proximité-Liberté) et Pluriels 94

Atelier repar'vélo

Le 16 juillet à 15 h au CSC Liberté

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Les jeunes Maisonnais sensibilisés aux dangers de la route

Organisée par la Ville, en partenariat avec l'association Prévention Routière et l'Éducation Nationale, une grande opération de sensibilisation aux dangers de la route et aux règles de circulation piétonne s'est déroulée du 3 au 20 mai auprès des 23 classes de CM2 de la Ville. Encadrée par des policiers de la brigade de l'Ordre Public et de la Circulation,

elle se déroule en deux étapes : une partie « *théorique* » comprenant un test de connaissances et une partie « *pratique* » avec un parcours à vélo. Dans chacune des classes, l'élève ayant obtenu le meilleur résultat sera ensuite convié à la finale suivie d'une cérémonie de remise des récompenses qui aura lieu le 17 juin prochain, en présence du maire et des élus de la Ville.



Des projets éducatifs complémentaires

Du CP au CM2, les élèves maisonnais participent à plusieurs projets éducatifs variés, selon leur niveau. Reconnus cette année encore par la Ville, en coopération avec l'Éducation nationale, ils font l'objet d'un travail tout au long de l'année scolaire. Ainsi, chaque année, plus de 1 500 élèves participent à ces projets éducatifs. Cette opération de sensibilisation intervient ainsi en complément du dispositif « *permis piéton* » que passe l'ensemble des élèves en classe de CE2. Àuprès de policiers du commissariat de la ville, les jeunes Maisonnais apprennent ainsi comment traverser en toute sécurité, savoir lire correctement les panneaux de signalisation... Autrement dit, les règles de sécurité essentielles lorsque l'on est piéton.

Lors de la partie « *pratique* », les élèves doivent effectuer un parcours à vélo le plus rapidement possible et en toute sécurité.

PROJET CITOYEN

Un moment de partage pour sensibiliser les plus jeunes au handicap



Les élèves lisent les légendes et décrivent les photos de l'exposition à une personne aveugle.

« *Peux-tu me décrire ce que représente cette photo ?* ». À l'origine de la question, Yolande, aveugle venue en compagnie de Pampa, son chien, assister à l'exposition réalisée par la photographe et auteure Mélanie Challe, et à laquelle les élèves de M. Fustec (Parmentier B), M^{me} Delekian (Charles Péguy) et M. Maia (Les Planètes) ont participé dans le cadre du projet citoyen mené par la Ville.

Se déroulant en trois phases, ce projet pédagogique, animé par Mélanie Challe, a pour but de sensibiliser les élèves au handicap et à la tolérance par l'analyse de photographies prises lors des Jeux Paralympiques de Rio en 2016. Après une première intervention de la professionnelle en classe, nos jeunes citoyens ont été amenés à légender les photos étudiées, exposées du 25 au 31 mai à l'Espace Loisirs du Parc de la Mairie. Tout en admirant l'exposition, les élèves maisonnais ont ainsi pu échanger avec des personnes en situation de handicap sur leurs impressions, notamment le regard qu'ils portent sur la différence et le handicap. Un moment convivial et interactif entre générations qui a permis à tous les participants, adultes comme enfants, de mieux appréhender la notion de bien vivre ensemble.

RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022

Cantine, accueil de loisirs : les inscriptions sont ouvertes

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la restauration scolaire ou en accueil de loisirs à la prochaine rentrée scolaire ? D'ores et déjà ouvertes, les inscriptions peuvent être effectuées directement en ligne via le portail famille, accessible à partir de votre espace citoyen, et jusqu'au 1^{er} septembre prochain. En effet, vous pouvez désormais effectuer l'ensemble de l'inscription en ligne, en joignant les pièces justificatives requises indiquées (livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatifs de domicile de moins de 3 mois, dernier avis d'imposition...).

La Direction Enfance Éducation reviendra ensuite vers vous pour vous signifier si l'inscription est complète ou s'il manque certains éléments.

Il vous est également possible de réaliser ces démarches en mairie, uniquement sur rendez-vous, auprès de la Direction Enfance Éducation. Vous devrez alors vous munir des originaux des pièces justificatives demandées, dont la liste complète figure sur le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr, rubrique « Famille et Éducation ».

À noter qu'une seule demande par famille est nécessaire pour tous les enfants.

Pour prendre rendez-vous auprès de la Direction Enfance Éducation, contactez le 01 43 96 77 03 ou le 01 43 96 77 28.

En cas de difficultés lors de vos démarches en ligne : portail.famille@maisons-alfort.fr



Chaque jour, le service de la restauration prépare 4 500 repas à destination des élèves maisonnaiss.

PORTES OUVERTES

Découvrez les dessous du Bébé-Gym et des Contrats Bleus



Pour s'adapter aux contraintes sanitaires, la fête des Contrats Bleus se déroulera cette année au Stade Delaune (Photo prise avant la Covid).

Le 12 juin, sous réserve des conditions sanitaires, les parents maisonnaiss sont invités à venir découvrir les activités que pratiquent leurs enfants dans le cadre du Bébé-Gym lors d'une matinée portes ouvertes sur divers lieux d'accueil. Ce dispositif gratuit s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans, dès leur entrée en maternelle. Dispensé le samedi matin, le Bébé-Gym propose des activités ludiques d'éveil, d'expression corporelle et de développement de la psychomotricité. Les portes ouvertes se dérouleront dans le strict respect des consignes sanitaires et sans brassage.

Le 12 juin : Écoles élémentaires Paul Bert, Condorcet, Raspail, gymnases Parmentier (et les enfants de Georges Pompidou) et Charles Péguy de 10 h à 12 h.

Pour les parents qui ont des enfants scolarisés au sein des écoles élémentaires de la ville (6 à 11 ans), le rendez-vous est donné le 2 juillet de 18 h 30 à 20 h 30 à l'occasion de la fête des Contrats Bleus, qui cette année, se déroulera au Stade Delaune (ou au Palais des Sports en cas d'intempéries). Pour rappel, les Contrats Bleus, qui consistent en la pratique d'activités sportives sous forme ludique, se déroulent après la classe à partir de 16 h 15 et jusqu'à 18 h 30.

Le 2 juillet au Stade Delaune (ou au Palais des Sports en cas d'intempéries).

Découvrir et participer aux activités pratiquées par ses enfants

L'occasion pour les parents de participer avec leurs enfants aux différents parcours de psychomotricité pour le Bébé-Gym, et aux activités et autres jeux ludiques et sportifs dans le cadre des Contrats Bleus ainsi que d'échanger avec les moniteurs qui encadrent ces deux dispositifs. Une opportunité unique de partager ce moment spécial avec eux.

MARAÎCHAGE MUNICIPAL

Des fruits et légumes bio pour les enfants des crèches m

Directement du champ à l'assiette. C'est l'objectif du maraîchage municipal créé par la Ville de Maisons-Alfort pour fournir aux enfants des crèches municipales des fruits et légumes bio et de saison en circuit court. Pour ce faire, elle s'engage dans un partenariat avec la Gendarmerie nationale qui met à la disposition de la commune une parcelle située dans l'enceinte du Fort de Charenton.

Cette nouvelle action s'inscrit ainsi dans la volonté municipale de proposer une alimentation toujours plus durable et en circuit court aux enfants maisonais. En effet, depuis plusieurs années déjà, la Ville de Maisons-Alfort s'attache à privilégier des produits locaux, bio et labellisés pour garnir les assiettes des jeunes Maisonnais, que ce soit dans les écoles, les accueils de loisirs et les crèches municipales.

Un partenariat encore renforcé avec la Gendarmerie

Afin de développer cette nouvelle activité, la Ville s'est mise en quête de terrains adaptés et présentant une superficie suffisante. La Gendarmerie nationale et l'État, désireux de s'associer à cette démarche environnementale et locale, ont ainsi décidé d'apporter leur concours à ce projet. Il ont donc proposé de mettre à la disposition de la commune une parcelle de plus de 1 700 m² se trouvant dans l'enceinte du Fort de Charenton. Celle-ci viendra notamment compléter une parcelle prévue à cet effet au sein du centre horticole municipal.

Pour formaliser cet accord, la Ville de Maisons-Alfort a signé une convention d'occupation le 10 mai dernier avec la Gendarmerie nationale et l'État, représentés par le général de corps d'armée Éric-Pierre Molowa, commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris, le général Eric Le Callonnec, chef d'état-major de la Région de Gendarmerie d'Île-de-France, Isabelle Gueneau, représentant le colonel Olivier Devulder, commandant le Centre Opération de

soutien de l'infrastructure et du logement de la Gendarmerie nationale et le colonel Philippe Pons, commandant du site. La signature de cette convention vient conforter les liens étroits qui unissent de longue date la Ville de Maisons-Alfort et la Gendarmerie nationale qui fait partie intégrante de l'identité de la commune.

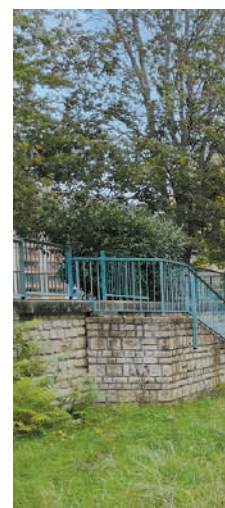
Une production locale, bio et variée

Pour mettre en œuvre ce projet, la Ville a récemment recruté un maraîcher municipal pour s'adapter aux besoins en fruits et légumes des quatre crèches municipales. « Dans un premier temps, la production viendra en complément, pour d'ici 3 à 5 ans, couvrir la quasi-totalité des besoins en fruits et légumes des crèches municipales », avance le professionnel, qui a déjà débuté les semences en serre pour une plantation en juillet prochain. Concrètement, y seront cultivés, de manière biologique, des fruits et légumes de saison, aux variétés diverses, mais pas seulement. « L'objectif est de proposer autant que possible des variétés locales, adaptées au terroir et au climat, comme la frisée de Meaux ou encore le chou de Pontoise », indique le maraîcher. Afin de mutualiser les ressources, et de promouvoir l'économie circulaire, ce dernier va également travailler en étroite collaboration avec la Ferme de Maisons-Alfort. « L'idée est que les déchets des uns comme le fumier, les déchets végétaux issus de la taille, le foin, la paille etc. deviennent les ressources des autres, et viennent ainsi nourrir les cultures ou les animaux », explique la direction des Espaces Verts de la Ville.

Et pour acheminer les récoltes, là aussi, la Ville a souhaité



De gauche à droite : Kévin Tastayre, responsable des Espaces Verts de la Ville, Clément Garaud, maraîcher municipal, les généraux Eric Le Callonnec et Eric-Pierre Molowa, colonel Philippe Pons, Isabelle Gueneau et M. Chaulieu, maire-adjoint.



municipales



Clément Garaud, maraîcher municipal, a déjà débuté les semences des fruits et légumes pour une plantation en juillet prochain.

s'engager dans une démarche écologique et durable se dotant d'une calèche municipale tractée par deux percherons qui assurera une partie des livraisons.

Une portée pédagogique

Au-delà de fournir une alimentation saine et durable aux petits Maisonnais, le maraîchage municipal aura également une portée pédagogique. En effet, la Ville souhaite organiser, sur les lieux cultivés par le maraîcher, des activités de sensibilisation au respect de la nature et à la préservation de l'environnement en lien avec les écoles maternelles et élémentaires de la commune dans la continuité des actions déjà menées au sein de la serre pédagogique du Parc du Vert de Maisons ou à la Ferme de Maisons-Alfort.

Les premiers fruits et légumes (tomates, aubergines, poivrons...) plantés cet été devraient être dégustés par les enfants maisonnais dès la prochaine rentrée scolaire.



La parcelle mise à disposition dans l'enceinte du Fort de Charenton, au niveau des douves.

AVENUES GAMBETTA & CLEMENCEAU

Amélioration de la sécurité

Deux plateaux surélevés ont été installés en mai dernier afin d'améliorer la sécurité des avenues Gambetta et Georges Clemenceau et des rues perpendiculaires. Dans le détail, un plateau a été mis en place au croisement de l'avenue Gambetta et de la rue Fernet et le second au croisement de l'avenue Georges Clemenceau et de la rue de Reims, pour un montant total de 100 000 euros. Ces installations réduisent ainsi la vitesse de circulation des automobilistes, tout en permettant aux bus de passer, et ce, sans faire de bruit. De plus, leur largeur rend possible d'y intégrer les traversées piétonnes, ceci au niveau des trottoirs, et donc accessibles aux personnes à mobilité réduite, et de les sécuriser. Les automobilistes doivent désormais y céder la priorité à droite.



Travaux en cours du plateau surélevé à l'angle de l'avenue Clemenceau et de la rue de Reims.

EMBELLEMENT

Végétalisation du cimetière communal

Poursuivant son objectif de rénover les équipements communaux, et d'offrir aux Maisonnais des services adaptés à leurs besoins, la Ville va lancer à compter de cet été les travaux d'embellissement et de végétalisation du cimetière communal. Ce projet va ainsi permettre d'accueillir les Maisonnais dans les meilleures conditions, mais également d'amener toujours plus de nature en ville apportant une réponse supplémentaire et concrète face au réchauffement climatique.

Un lieu végétal et apaisant pour les familles

Dans le détail, les allées principales en bitume du cimetière ainsi que les allées secondaires en gravillons vont être enherbées afin de désimperméabiliser les sols, tandis que des plantes dites « couvre-sol », comme des sédums, viendront garnir les espaces séparant latéralement les sépultures. Les murs du cimetière bénéficieront également d'un « coup de vert » grâce à des plantes grimpantes. Plusieurs dizaines d'arbres vont par ailleurs être plantés venant s'ajouter à ceux déjà présents sur le site.

« En plus de proposer un cadre plus agréable et végétal aux usagers, ce projet possède de nombreuses vertus en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable, explique la direction des Espaces Verts de la Ville. La végétalisation permettra ainsi de créer un îlot de fraîcheur pendant les périodes de fortes chaleurs, d'améliorer la qualité de l'air ou encore le développement de la biodiversité locale. »

De plus, cet aménagement vert a été conçu pour faciliter l'entretien de l'équipement, suite à l'arrêt total en octobre



De nouveaux arbres vont venir s'ajouter à ceux plantés lors de la première phase de rénovation du cimetière en 2016.

dernier de l'usage de produits phytosanitaires. Pour rappel, la commune n'utilise plus de pesticides, tant dans les rues que dans les espaces verts, depuis 2014 respectant ainsi son engagement « zéro phyto ». Des techniques de désherbage douces, des produits biologiques et naturels non polluants ont ainsi remplacé ces produits désormais interdits par la réglementation. Ainsi, la Ville procèdera désormais au cimetière comme elle le fait partout ailleurs.

L'accueil entièrement rénové

Venant compléter les travaux de végétalisation, les deux pavillons permettant d'accueillir les familles, situés aux entrées du cimetière, vont être entièrement rénovés. En complément du nettoyage des façades, les boiseries, maçonneries et métaux détériorés par le temps seront restaurés afin de redonner à ces bâtiments historiques leur aspect originel.

De son côté, l'intérieur du pavillon situé du côté de l'avenue du Pr. Cadiot, va bénéficier d'une rénovation visant à améliorer l'accueil réservé aux familles, avec un espace dédié, convivial et confortable, tandis que de larges ouvertures vont être créées au niveau de son extension afin d'améliorer la luminosité du lieu. Un bardage en bois, sur la façade, viendra donner une touche contemporaine à l'ensemble. À noter également qu'une borne d'accueil sera mise en place afin de faciliter l'information des visiteurs.

De nouvelles toilettes chauffées, accessibles au public aux horaires d'ouverture, vont par ailleurs être installées.

La rénovation du pavillon débutera en juillet prochain pour une durée de 6 mois, suivie en septembre par les travaux de végétalisation, période davantage propice aux plantations. L'intégralité des travaux devrait s'achever au printemps prochain.



La rénovation du pavillon historique permettra d'accueillir les familles dans un environnement confortable et lumineux.

AMÉNAGEMENT VERT

Les travaux de la future Maison de l'Environnement ont commencé

C'est lancé ! Depuis avril, les ouvriers sont à pied d'œuvre pour réhabiliter l'ancienne station-service située sur les Bords de Marne, face à la résidence Château Gaillard, au début de l'avenue Foch, qui laissera très prochainement place à la future Maison de l'Environnement.

Dans un premier temps, il a fallu dépolluer le site puis démonter les installations techniques de la station-service. En mai dernier, les travaux de gros œuvre ont ainsi pu débuter. Avant l'arrivée de l'été, les aménagements des espaces extérieurs vont également démarrer, notamment la pose du platelage en bois qui cheminera à travers les jardins du futur équipement.

Un équipement écoresponsable de la conception à l'usage

Dans sa conception, la Maison de l'Environnement est un lieu entièrement écoresponsable qui répond aux enjeux actuels de performance énergétique et de gestion durable des ressources : récupération des eaux de pluie, production électrique autonome par l'installation de panneaux solaires, d'éoliennes... Des matériaux biosourcés, locaux et/ou issus de filières de l'économie circulaire sont également privilégiés dans sa construction puis pour l'ameublement. De plus, l'équipement sera chauffé par la géothermie, comme la plupart des équipements municipaux.

À l'extérieur, des végétaux locaux et peu consommateurs d'eau seront plantés, tandis que les espaces verts seront en gestion différenciée et comprendront des abris pour la faune. Des espaces pédagogiques seront également aménagés afin d'illustrer la gestion responsable des espaces et la préservation de la biodiversité.

Sans oublier la péniche acquise par la Ville pour y installer des salles de réunion et une partie du café associatif aménagé pour promouvoir les produits issus des circuits courts et biosourcés. Amarrée devant le site, elle interviendra en prolongement du projet, permettant d'étendre la portée pédagogique environnementale par un accès direct à la Marne.



Les travaux de réhabilitation de l'ancienne station-service, qui après une transformation complète, laissera place à la Maison de l'Environnement, ont débuté.

De nouveaux services tournés vers l'écologie

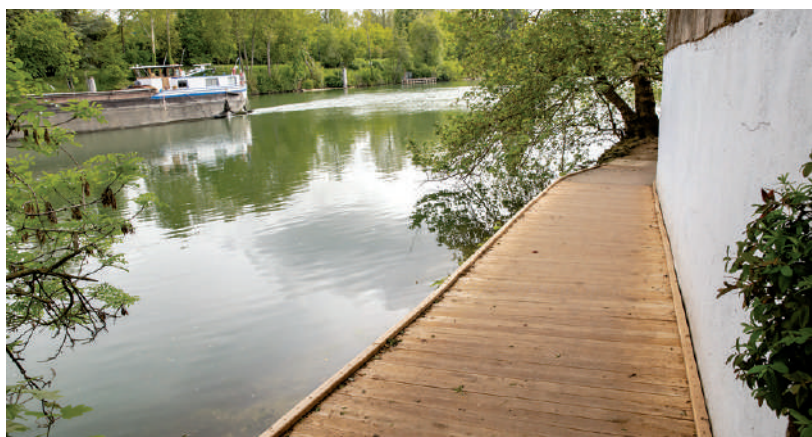
Pour rappel, la Maison de l'Environnement abritera les initiatives existantes qui y seront développées, comme celles à destination des jeunes Maisonnais, à l'image du projet écocitoyen proposé dans les écoles, et offrira de nouveaux services aux Maisonnais, notamment des conseils pour améliorer leurs pratiques en faveur de la protection de l'environnement : écomobilité, réduction des déchets (tri, compost...), consommation et performance énergétique ou encore gestion des espaces verts et des ressources en eau. En complément de cette aide apportée par les services de la Ville, les associations maisonnaïses, ainsi que des partenaires institutionnels, disposeront également de créneaux afin de proposer leurs propres animations.

Ce futur équipement municipal, dont la réalisation sera exemplaire en matière d'écoconstruction et de transition écologique, devrait ouvrir ses portes avant l'hiver prochain.

BORDS DE MARNE

Rénovation de la promenade Paul Cézanne

Ce printemps, la promenade Paul Cézanne a bénéficié d'une rénovation devenue nécessaire suite à divers aléas climatiques. Les travaux ont ainsi consisté à remplacer les diverses portions du platelage en bois qui étaient abîmées le long de la promenade. Au total, 72 mètres de platelage ont fait peau neuve.



THÉÂTRE

Verte ouvre le bal

Qu'il était attendu ce moment ! Celui où le public maisonnaise allait retrouver le chemin des théâtres et cinémas, les fauteuils rouges et l'ambiance feutrée des salles de spectacle. Sans surprise, le 22 mai dernier, il était au rendez-vous au théâtre Claude Debussy pour découvrir le premier spectacle de cette reprise, *Verte*. Les jeunes spectateurs ont ainsi pu découvrir le personnage haut en couleur de cette jeune sorcière de 11 ans prénommée Verte et de sa famille hors norme. Et c'est bien là tout le problème de la préadolescente qui n'aspire qu'à cela... être normale ! Une manière ludique et pétillante d'aborder ce passage obligé qu'est l'adolescence et la construction de soi.

Un moment riche en rires et en émotions partagé en famille, le premier d'une longue série d'autres spectacles à venir, à découvrir dès la prochaine rentrée culturelle.



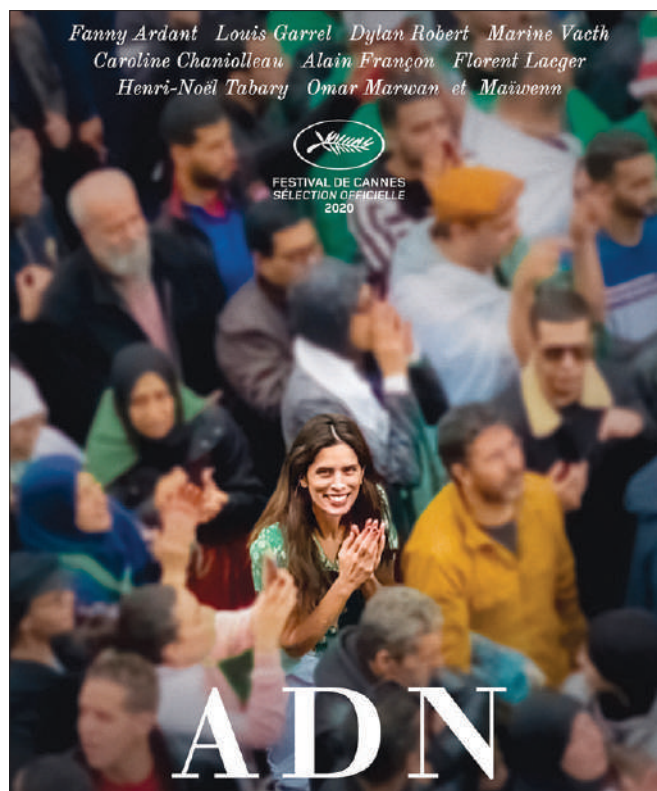
Le spectacle jeunesse « *Verte* » a été joué au théâtre Debussy le 22 mai dernier.

CLUB ADO

Toi aussi, viens partager tes coups de cœur lecture !

Les jeunes passionnés de lecture ont rendez-vous à la médiathèque André Malraux pour jouer aux apprentis bibliothécaires. Toi aussi, viens découvrir les nouveautés et choisir les prochaines acquisitions de romans, mangas, BD et docs ados ! Rendez-vous le 11 juin prochain de 17 h à 19 h. À tes bouquins !

À partir de 13 ans - 4, rue Albert Camus
Renseignements au 01 43 76 30 77
ou equipe.ado@maisons-alfort.fr



Le ciné Debussy

■ ADN de Maïwenn

Élection Officielle Cannes 2020

dimanche 6 juin à 15 h

■ MANDIBULES de Quentin Dupieux

Dimanche 6 juin à 17 h

■ TOM & JERRY de Tim Story

Conseillé à partir de 6 ans

Mercredi 9 juin à 15 h

Dimanche 13 juin à 15 h

■ ENVOLE-MOI de Christophe Barratier

Mercredi 9 juin à 18 h

Dimanche 13 juin à 17 h

■ FALLING de Viggo Mortensen

Mercredi 9 juin à 20 h (VF)

Vendredi 11 juin à 20 h (VO)

■ IL ETAIT UNE FORÊT

Programme de 6 courts-métrages

d'animation à partir de 3 ans.

Mercredi 23 juin à 15 h au NECC

■ DES HOMMES de Lucas Belvaux

Mercredi 23 juin à 18 h

Dimanche 27 juin à 17 h

■ THE FATHER de Florian Zeller

Oscar du meilleur acteur et du meilleur scénario adapté

Mercredi 23 juin à 20 h (VO)

Vendredi 25 juin à 19 h (VF)

■ LE LIVRE DE LA JUNGLE de Wolfgang Reitherman

Disney, dès 5 ans

Dimanche 27 juin à 15 h

Retrouvez toute la programmation sur
www.theatredemaisons-alfort.org



LES MAISONNAIS PRENNENT LA PLUME

« *Goélette* » de Esther London

Cet été-là, plusieurs incidents viennent perturber le bon ordre des choses. Et Maëlle, jeune réalisatrice chargée d'un reportage, s'éloigne par curiosité de l'objectif de celui-ci. Grâce à sa ténacité et son empathie, des langues se délient. De découvertes en rebondissements, à Paris, Strasbourg et dans le Morvan, ce puzzle intemporel, où s'imbriquent aventures, jeux de mémoire, enquête sur un établissement éducatif, révèle peu à peu les dessous d'une histoire à multiples facettes. En filigrane se dessine un personnage mystérieux. Mais qui est Goélette ? Cette réalisatrice en audiovisuel maisonnaise signe aujourd'hui son premier roman avec *Goélette*, une fiction habilement menée à découvrir aux éditions L'Harmattan.



CONSERVATOIRE

Les 1^{res} inscriptions débutent à compter du 14 juin

Cette année, les demandes pour une première inscription au conservatoire municipal Henri Dutilleux, s'effectueront à compter du mois de juin. Pour ce faire, vous devrez du 14 au 19 juin retirer le formulaire dédié, soit en le téléchargeant depuis le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr, rubrique « Sport, culture, loisirs », soit directement auprès du conservatoire (83/85, rue Victor Hugo).

Puis, du 22 juin au 3 juillet, les dossiers dûment complétés accompagnés des justificatifs requis seront à déposer directement au conservatoire du lundi au samedi de 14 h à 16 h et le mercredi de 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h 30.

Les pièces demandées pour toute inscription

- Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, factures EDF) ;
 - Une photo d'identité ;
 - Une photocopie du livret de famille pour les enfants âgés de 5 à 8 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
 - Une attestation d'assurance ou de responsabilité civile couvrant les activités extrascolaires ;
 - Un relevé d'identité bancaire (en cas de paiement en 3 fois) ;
- Par ailleurs, pour toute demande d'inscription en danse, un certificat médical spécifique pour la danse doit obligatoirement être fourni au moment de déposer le dossier.

Quelles modalités d'instruction des dossiers ?

Concernant les inscriptions en Éveil 1 et en Éveil 2, chaque dossier complet sera daté et numéroté à réception. En fonction des places disponibles, les familles seront contactées par le service administratif du conservatoire pour choisir l'horaire de cours qui leur convient. Pour les demandes d'inscriptions dans la classe de chant et art du récital, vous serez invité à passer une audition une fois votre dossier complet validé par le service administratif. Cette date vous sera communiquée pendant le mois de juillet. Pour toutes les autres demandes, chaque dossier sera étudié par la Direction en fonction du nombre de places disponibles.

Pour tout renseignement : 01 53 48 10 17
conservatoire.ville@maisons-alfort.fr

Pour la première fois, les demandes pour une première inscription au conservatoire se déroulent en juin.



Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

« La période électorale nous impose de ne pas nous exprimer politiquement dans le magazine municipal. Nous continuons cependant notre travail d'élus auprès des Maisonnais ainsi qu'au sein des commissions et du conseil municipal. »

Compte tenu des règles relatives au financement des campagnes électorales. Le groupe *Maisons-Alfort passionnément* ne s'exprimera plus dans le magazine municipal jusqu'à la fin des élections départementales.



PHARMACIES DE GARDE

6 juin : Pharmacie de l'École Nguyen Huu

26, avenue du Général de Gaulle

13 juin : Pharmacie de la Liberté

54, avenue de la Liberté

20 juin : Pucci Patricia

20, rue du Maréchal Juin

27 juin : Pharmacie Arc en Ciel

16, avenue Gambetta

4 juillet : Servat

86, avenue du Général de Gaulle

11 juillet : Valla-Maelfait Christine

1, avenue du Général Leclerc

14 juillet : Berdugo Borgnon

62, avenue du Général Leclerc

18 juillet : Pharmacie des Planètes

141, rue Marc Sangnier

.....

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Compte tenu de la crise sanitaire, la prochaine permanence aura lieu **le jeudi 24 juin à partir de 16 h 30** sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat au 01 43 96 77 23.

.....



ÉTAT CIVIL

Janvier

Décès : AGUT IBANEZ Antonio.

Mars

Naissances : Ron-Yossef BOUJNAH, Mathéo CIL, Mariam TOURÉ, Manon GILLETTE, Maddy MILLIE, Lynda SARDI, Lucie FRISCH OGUCHI, Linnéa HOUOT, Jonah BITTON, Hinna TOURÉ, Feryel GACHI.

Décès : NADJI Ahmed, JOAB Gilbert, LETELLIER Marie-Rose.

Avril

Naissances : Valentine RIZZOLO, Taynaïs LEONÇO MICHALET, Romy GBOYIVO, Réphaël PECHBERTY, Nolhan YAMDJÉ MALLET, Méryl RICHER, Madenn GALLIOU DURAND, Lyam KHODJA, Jordan GILLES, Jasmine BOSHTAN CUSTEVICI, Hugo GUIMARD, Floris SIMOES, Chloé BOUTET, Charlotte REY JIANG, Aylan SAÏDI.

Mariages : CHABRIERE Xavier et VALDIVIESO PIERSANTI Alejandra, DESCOUTURE-QUESADA Alexandra et DUBUS Adrien, SELLIER Lou et GAULUET Robin, TAUBE Gwenaëlle et DEVOUE Jean-Jacques.

Décès : BERRAH Mostafa.



COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché de Charenton-le-Pont : samedi 3 juillet de 8 h à 12 h.

Marché du Centre : dimanches 20 juin et 18 juillet de 8 h à 12 h.

Déposez vos biodéchets en faisant votre marché

Désormais, une collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs, etc.) est organisée sur les marchés de la Ville par le Territoire Paris Est Marne&Bois. Vous pouvez ainsi y déposer vos déchets alimentaires préalablement triés chez vous grâce à un bioseau distribué gratuitement par le Territoire tandis que les commerçants peuvent jeter leurs biodéchets directement en fin de marché. Les Maisonnais qui souhaiteraient s'en procurer peuvent faire une demande directement auprès du Territoire par e-mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au 01 48 71 59 13. Ils seront par la suite recontactés pour une prise de rendez-vous pour une livraison à domicile selon leurs disponibilités.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

depuis le 1^{er} janvier 2021, le Territoire Paris Est Marne&Bois est en charge du ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. La procédure de rendez-vous mise en place par le Territoire sera à l'identique de la Ville. Ainsi, si vous souhaitez déposer des encombrants, la collecte s'effectue uniquement sur rendez-vous par téléphone au 01 84 23 51 51 ou par e-mail à encombrants@pemb.fr. En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au 01 43 96 77 25, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : www.parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

.....

ERRATUM

Une erreur s'est glissée en P. 4 du numéro 497 de « Maisons-Alfort Le mag ». À l'occasion des 100 ans de M^{me} Jeanne Bayon, nous écrivions qu'elle est l'heureuse grand-mère d'une petite-fille. Il s'agit en réalité d'un petit-fils. Nous nous excusons pour cette malencontreuse erreur et réitérons nos vœux.

OBJECTIF RÉVISIONS

Byrevet
Bac

Mettez toutes
les chances
de votre côté !

La Ville de Maisons-Alfort,
la Médiathèque André Malraux,
le Bureau Information Jeunesse et
ses nombreux étudiants bénévoles se
mobilisent pour accueillir les élèves de
3^{ème}, de 1^{ère} et de terminale pour les aider
dans leurs révisions pour le
Byrevet des collèges ou le **Bac** !

Seront mis à disposition

- Des espaces de travail confortables (seul ou en groupe),
- Des tables, des ordinateurs, wifi gratuit, salles de travail au calme,
- Des annales, livres, sites internet pour vos révisions,
- Des référents à votre écoute pour vous aider

PLUS D'INFO P.9

INFORMATIONS PRATIQUES

Médiathèque André Malraux - 4 rue Albert Camus

Mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30, mercredi de 9h30 à 18h,
jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30,
samedi de 9h30 à 17h

Bureau Information Jeunesse - 6 bis, avenue de la République

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

VILLE DE
MAISONS-ALFORT

OMC
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE


Label
Information
Jeunesse

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX